



**LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE**



## **COMMISSION REGIONALE des DELEGUES**

**Réunion en visio conférence depuis Montpellier et Castelmaurou**

**du 6 Novembre 2019**

### **Procès Verbal**

---

**Présents à Castelmaurou : MM. Michel BARRA, Jean-Pierre CASSAGNES, André DAVOINE, André NAYLIES, Pierre THEVENIN**

**Présents à Montpellier : MM. Guillaume DATHUYET, Christian GRAS, Bernard PLOMBAT**

**Absents excusés : MM. Marcel COLLAVOLI, Serge JEGAT**

---

#### **Présentation des nouveaux membres de la commission**

La Commission Régionale des Délégués souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres qui se sont présentés au préalable.

#### **Etude du cas particulier d'un délégué**

Il est présenté à l'ensemble des membres présents de la Commission le cas d'un délégué régional qui s'est rendu en retard sur le lieu de sa mission et qui s'est présenté avec une cigarette allumée dans le vestiaire des arbitres.

Les divers courriers, notamment la réponse du délégué au questionnement de la Commission ont été lus. Il s'en est suivi une discussion et la décision administrative de non désignation pendant deux week-ends prise à la majorité des membres présents.

#### **Bilan Global des réunions-informations de rentrée en début de saison**

- ***Réunion de délégués N3 à CASTELNAUDARY le 09/08/2019 :***  
Forte présence des délégués (un seul absent), très bonne ambiance dans le groupe, heureux de se retrouver et faire connaissance. Les délégués présents ont émis le souhait de se rencontrer une autre fois en cours de saison pour échanger sur leur expérience.

- **Réunion des délégués régionaux sur MONTPELLIER le 30/08/2019 :**  
Forte présence lors de la réunion, seulement 4 absents, et la Commission s'en félicite
- **Réunion des délégués régionaux à CASTELMAUROU le 31/08/2019 :**  
Un plus grand taux d'absence lors de cette réunion, il est à remarquer qu'il n'y avait aucun délégué des hautes Pyrénées.

Lors des 3 réunions, il a été fait des rappels importants qui traitaient particulièrement des erreurs faites lors de la saison écoulée.

Il a été également présenté le rapport informatique lié à la FMI notamment et pour lequel la FFF recommande grandement son utilisation. Des recommandations importantes ont été effectuées à cette occasion, notamment pour son emploi, son édition et surtout la manière de le remplir. Une note écrite résumant ces propos a été envoyée à chacun des délégués.

### **Rapide tour d'horizon sur la qualité des rapports informatiques**

- Sur les deux premières journées, nous avons remarqués beaucoup de nouveaux rapports absents ou incomplets. Ensuite la situation s'est régularisée, mais une part non négligeable de délégués ne respecte pas les consignes données.
- Concernant les rapports relatifs à la compétition N3, les rapports sont corrects pour la majorité.
- Pour les compétitions régionales (R1, R2 et jeunes), une bonne majorité (55 à 70%) essaie de s'appliquer
- Pour la tranche restant, et parmi eux beaucoup d'absents aux réunions de début de saison, ne respectent pas les consignes données, et notamment la description dans le chapitre Compléments / Observations diverses des 3 phases, avant pendant et après match selon la directive et les recommandations envoyées à tous le 31/08/2019 à 15h43. In Fine, la qualité des rapports émis après remarques pourra influencer le niveau d'action.
- Un contrôle de tous les rapports aura lieu sur une prochaine journée complète de championnat
- Une circulaire de rappel sera envoyée prochainement
- Il a été évoqué pour les délégués qui ont de grandes difficultés dans le domaine de la rédaction de ce rapport, des ateliers rédaction sur un match avec faits de jeux qui sera enregistré.

- La Commission a également évoqué le tutorat, le fait de parrainer certains qui se révèlent prometteurs et les aider ainsi dans leur progression. Ce point demande une réflexion préalable pour la mise en application.

### **Point sur les désignations de début d'année**

La Commission, et particulièrement le groupe désignation, veille aux points suivants :

- Dans la division N3, les délégués se voient désignés 2 à 3 fois tous les 5 ou 6 rencontres, ce qui n'a pas été le cas pour 3 nouveaux en début de saison. Le groupe désignation doit s'efforcer de moyenner les distances effectuées par les délégués afin de respecter un tableau financier de prise en charge par la FFF.
- Aux autres niveaux régionaux, tous les délégués, sauf de rares exceptions, ont été désignés en R1, R2 ainsi qu'en jeunes. Comme la saison dernière, les délégués situés géographiquement en proche zone des clubs nationaux se voient plus souvent désignés sur ces matchs, ce qui est la conséquence du défraiement fédéral.
- Concernant les délégués fédéraux, devant le faible nombre de désignations en ce début de saison de ces délégués, la Commission a revu sa décision et les désigne, quand ils sont disponibles, en général sur des matchs de jeunes, avant d'avoir recours au doublon.

**Le Président**  
**Pierre THEVENIN**

**Le Président délégué**  
**Bernard PLOMBAT**